

Suit un projet d'arrêté conforme allouant les 1.000 livres au citoyen Chinard et terminé par ce dispositif : « Le Ministre des Relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé. »

Azara avait avancé aux compagnons de Bassville 200 sequins.

Malgré l'arrêté rendu en faveur de Chinard, cette somme de 1.000 livres ne lui fut pas remise. Elle fut allouée le 2 frimaire an VII (22 novembre 1798) à Topino-Lebrun recommandé par François de Neufchâteau.

Le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798), le Gouvernement pontifical paie 150.000 livres restant dues sur la somme de 300.000 livres.

Chinard fut chargé de faire divers ouvrages pour l'anniversaire de la Fête nationale de la fondation de la République, qui fut célébrée dans la commune de Lyon, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an V (22 septembre 1796).

Le 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797), une cérémonie funèbre a lieu à Lyon en mémoire du général Hoche, sous la direction de Chinard.

Le 30 nivôse an ~~VI~~ (19 janvier 1798), on célèbre à Lyon la fête de la Paix continentale.

Au milieu de la place de la Liberté (Terreaux) s'élève un monument conçu par Chinard et exécuté par ses soins.

Le 16 floréal an VI (5 mai 1798), Chinard est adjudicataire des ouvrages à faire pour la décoration du pourtour de l'arbre de la Liberté, moyennant le prix de 300 francs.